

Résolution sur la nouvelle loi sur la sécurité à Hong Kong et le cas d'Andy Li et de Joseph John

2024/2700(RSP) - 25/04/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la nouvelle loi sur la sécurité à Hong Kong et les cas d'Andy Li et de Joseph John.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

Le 19 mars 2024, le Conseil législatif de Hong Kong a adopté l'ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale (SNSO). La SNSO étend la loi sur la sécurité nationale (NSL) imposée par la Chine et autorise des atteintes encore plus radicales aux libertés fondamentales, en violation des déclarations sino-britannique et sino-portugaise, du principe «un pays, deux systèmes» et des obligations internationales en matière de droits de l'homme.

Andy Li, militant pro-démocratique et témoin clé dans le procès de Jimmy Lai, aurait avoué, sous la torture, une conspiration et une collusion avec des entités étrangères. Le cas de Joseph John, qui possède la double nationalité hongkongaise et portugaise, est la première application extraterritoriale de la LSN à un citoyen de l'UE. John a été arrêté pour avoir prétendument publié du contenu anti-chinois sur les médias sociaux et pour avoir incité, depuis l'Europe, à la «sécession». Il a été condamné le 11 avril 2024 à cinq ans d'emprisonnement.

Les députés sont consternés par le musellement des forces politiques pro-démocratiques, de la société civile et des médias, ainsi que par l'arrestation de plus de 200 personnes depuis l'adoption de la NSL. Ils demandent instamment au gouvernement de Hong Kong de libérer immédiatement et sans condition Andy Li, Joseph John, Jimmy Lai et tous les autres militants pro-démocratiques, et d'abandonner toutes les charges retenues contre eux.

Le Parlement condamne fermement l'ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale à Hong Kong et demande instamment à la Chine et à Hong Kong d'abroger la NSL et la SNSO.

Le Parlement est également alarmé par le fait que la SNSO a un impact significatif sur le travail du Bureau de l'UE et des consulats généraux des États membres, ainsi que sur les citoyens, les organisations et les entreprises de l'UE à Hong Kong.

Les députés ont demandé au Conseil de revoir ses conclusions de 2020 sur Hong Kong et d'adopter des sanctions dans le cadre du régime mondial de sanctions de l'UE en matière de droits de l'homme contre le chef de l'exécutif John Lee et tous les fonctionnaires responsables de la répression des libertés à Hong Kong. Ils sont également préoccupés par l'application extraterritoriale et rétroactive de l'ordonnance sur la sauvegarde de la sécurité nationale, qui vise la diaspora de Hong Kong, et ont exhorté les États membres à suspendre les traités d'extradition avec la Chine et Hong Kong.